

ACCORD DE 1968 : FAUT-IL RÉVISER OU ROMPRE ?

Les leçons de la crise du blé entre la France et l'Algérie

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR EL ANDALOUSSI

Le « Prix Nobel » en Economie est-il scientifiquement crédible et socialement utile ?

La saison des Prix Nobel vient de se terminer avec l'attribution du dernier Prix, qui en vérité n'en est pas un. Le testament d'Alfred Nobel (1901) ne prévoit que trois Prix scientifiques (Physique, Chimie, Physiologie ou Médecine) auxquels se sont ajoutés un Prix pour l'action pour la Paix et un Prix pour la littérature. Le Prix pour la science économique est venu beaucoup plus tard, en 1968, sur une proposition de la Banque de Suède. D'ailleurs, son appellation est différente des autres : « Prix en sciences économiques à la mémoire d'A. Nobel ». Ce dernier prix est très contesté par la communauté scientifique y compris au sein de la discipline elle-même. On ne reconnaît pas à cette discipline le statut scientifique, comme la chimie ou la physique. Le débat sur cette question est ouvert depuis très longtemps et porte sur l'absence de vérification/validation des analyses et des recommandations proposées. Pour un même problème, on peut avoir plusieurs « points de vue ou plusieurs options de solution ». Ce qui montre l'influence idéologique et/ou politique dans le raisonnement. Des économistes de grande réputation, à l'instar de Gunnar Myrdal qui, après avoir contribué à son instauration et en avoir été lauréat en 1974, appela à son abolition.

P4

AQUACULTURE

**Une nouvelle plateforme pour
la vente du tilapia rouge**

P2

CISJORDANIE

**HAMAS APPELLE LA COMMUNAUTÉ
INTERNATIONALE À STOPPER
LE TERRORISME DES COLONS**

P11

CIPA 2025

Les résultats du récif artificiel de Bousfer présentés

Un atelier consacré à la présentation des premiers résultats du récif artificiel de Bousfer à l'Ouest de la wilaya d'Oran, installé en 2024 dans le cadre d'un partenariat algéro-japonais, a été organisé, hier en marge de la 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture « SIPA 2025 », dont les travaux se poursuivent au Centre des conventions d'Oran jusqu'à aujourd'hui. L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme de coopération destiné à promouvoir la cogestion de la pêche artisanale, conduit par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la JICA (Agence japonaise de coopération internationale) et l'association écologique marine Barbaros, a indiqué le directeur du développement de la pêche au ministère, Amar Oucheli, ajoutant que trois projets similaires sont en cours de réalisation dans d'autres wilayas, à savoir skikda, Tipaza et Tizi Ouzou. L'ambassadeur du Japon à Alger, Suzuki Kotaro, a assisté à cet atelier et a exprimé sa satisfaction quant aux résultats enregistrés, qualifiant le récif de « projet très réussi ».

La réussite du projet, selon le diplomate japonais, encourage sa reproduction dans d'autres wilayas à travers le littoral algérien. L'expert japonais, Nanao Hitonori, représentant de la JICA et chargé de la promotion de la cogestion de la pêche artisanale, a indiqué que des opérations de suivi en plongée sont régulièrement effectuées, depuis l'installation du récif en novembre 2024. Ces missions ont permis d'observer une importante présence de petits et gros poissons, ainsi que de plancton, confirmant la formation d'un écosystème marin fonctionnel autour du récif, conformément aux observations relevées dans la mission sous-marine d'octobre 2025.

Le Secrétaire général de l'association Barbaros, Amine Chakouri, a rappelé que le récif artificiel de Bousfer constitue le premier projet de ce type en Algérie, dont la réalisation a atteint plus de 80 %. Il a précisé que la zone d'implantation couvre dix hectares, dont 500 mètres carrés déjà aménagés, ajoutant que le site évolue progressivement vers un « village récif » en raison des extensions planifiées. L'atelier a rassemblé des représentants du secteur de la pêche et de l'aquaculture, des chercheurs du CNRDPA (Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture), des universitaires, des pêcheurs artisans, des associations locales, ainsi que des représentants de l'ambassade du Japon et de la JICA.

R.N

AQUACULTURE

Une nouvelle plateforme pour la vente du Tilapia rouge

La nouvelle plateforme numérique permettra à tout producteur de tilapia rouge en Algérie de s'inscrire et d'enregistrer ses données, notamment la localisation du site de production (commune ou région), ainsi que le calendrier de production correspondant.

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche se prépare à lancer une nouvelle plateforme numérique destinée à la commercialisation du tilapia rouge, a indiqué son directeur, Miloud Tariaa. Dans une déclaration à la presse en marge de la 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", qui se tient jusqu'au 9 novembre au Centre des conventions d'Oran, M. Tariaa a précisé que le projet est dans sa phase finale. Il a ajouté que cette plateforme offrira aux éleveurs du tilapia rouge, un poisson d'eau douce, à travers tout le pays, la possibilité de commercialiser leurs produits, tandis que sa gestion sera confiée à la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture. Selon le responsable, la plateforme permettra à tout producteur de tilapia rouge en Algérie de s'inscrire et d'enregistrer ses données, notamment la localisation du site de production (commune ou région), ainsi que le calendrier de production correspondant. La Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture a, par ailleurs, signé vendredi dernier une convention avec l'Office national de l'alimentation du bétail (ONAB) visant à promouvoir la commercialisation du tilapia rouge. M. Tariaa a précisé que l'ONAB dispose aujourd'hui de plus de 200 points de vente directe, ajoutant que cette entreprise a déjà mené plusieurs opérations pilotes qui lui ont permis d'écouler la totalité de la production de tilapia rouge de l'année passée rapidement, ce qui l'a amenée à demander davantage de quantités. Il a souligné que



cette nouvelle plateforme numérique servira de base de données pour la promotion et la distribution du tilapia rouge, permettant à l'ONAB, grâce à ces informations, de connaître les volumes disponibles chaque mois et de faciliter leur distribution à travers les points de vente du territoire national.

Le Directeur général a également annoncé que l'ONAB créera prochainement une filiale spécialisée dans l'aquaculture, qui deviendra la première entreprise économique du secteur de la pêche maritime. Il a mis l'accent sur l'importance actuelle accordée à la promotion de la commercialisation du tilapia rouge, afin d'encourager une production plus impor-

tante, précisant qu'une deuxième phase verra à promouvoir la transformation de ce poisson.

Enfin, il a révélé que des conventions tripartites seront prochainement signées entre l'ONAB, la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture et les transformateurs intéressés par le tilapia rouge. En ce qui concerne la production de cette espèce, M. Tariaa a affirmé qu'une "progrès significative" est attendue cette année, avec une production estimée à environ 1.800 tonnes, soit une augmentation de près de 40 % par rapport à l'année précédente, lorsque la production s'élevait à 1.000 tonnes.

Synthèse : Ali.C

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le financement de 96 projets d'entrepreneuriat étudiant approuvé

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a approuvé le financement de 96 projets d'entrepreneuriat étudiant à travers les différents établissements d'enseignement supérieur du pays, couvrant divers domaines et spécialités, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. Cette approbation, intervenue entre le 26 octobre et le 6 novembre en cours, reflète, la forte dynamique de l'entrepreneuriat universitaire, et

traduit l'implication des étudiants dans le processus de création de leurs propres start-up, a ajouté le communiqué.

Ces projets d'entrepreneuriat couvrent les domaines de l'industrie, l'agriculture, les services, la santé, le bâtiment, les travaux publics, le sport, le tourisme, la pharmacie, les télécommunications, ainsi que les professions libérales. Cet accomplissement constitue "une avancée qualitative dans le processus de création de micro-entreprises

par les étudiants, traduisant la concrétisation de l'idée en projet.

Les projets sélectionnés proviennent notamment des universités de Sétif, Relizane, Bechar, Oran, Oum El Bouaghi, El Tarf, Annaba, Tipaza, Aïn Témouchent, M'sila, Boumerdes, Saïda, Naâma, Tlemcen, Alger, Sidi Belabbes, Batna, Blida, Mascara, Mostaganem, Tissemsilt, Guelma et Souk Ahras, selon le communiqué du ministère.

R.N

GESTION DES RISQUES MAJEURS

Les Tchèques à la rescousse

Une délégation de la Protection civile tchèque, effectuée une visite en Algérie, s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine de la gestion des risques majeurs, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Conduite par son directeur général, le Général Vladimir Vlcek, la visite de la délégation de la Protection civile tchèque intervient à la suite de celle effectuée, en décembre 2024, par le directeur générale de la Protection civile, Boualem Bourelaf en République tchèque, et qui avait permis d'établir "un partenariat constructif entre les deux institutions", a précisé la même source.

S'étalant jusqu'à lundi prochain, cette visite s'inscrit, également, dans "la volonté com-

mune de renforcer l'échange d'expertises techniques et de consolider les mécanismes de coordination bilatérale, à travers la découverte des capacités opérationnelles, des dispositifs de coordination ainsi que des infrastructures de formation mises en place par la Protection civile algérienne". Elle vise aussi à "approfondir l'échange des meilleures pratiques dans les domaines de la prévention et de la gestion des catastrophes naturelles, industrielles et technologiques". "Cette visite permettra également de renforcer l'échange d'expertises et de comparer les approches dans les domaines de la prévention, de l'alerte précoce et de la gestion des crises, tout en explorant de nouvelles perspectives de coopération technique et opérationnelle entre les deux institutions", a ajouté le communiqué.

Elle illustre, selon la même source, "la volonté commune de bâtir une coopération pratique, ouverte et durable, visant à relever le niveau de préparation et à renforcer les capacités de réponse face aux nouveaux défis, notamment ceux liés aux changements climatiques et aux catastrophes majeures". Dans le cadre de cette visite, un accueil sera réservé à la délégation tchèque au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention, où "une présentation détaillée lui sera faite sur la structure administrative et opérationnelle du secteur, ainsi que sur les équipes spécialisées de la Protection civile et leurs expériences acquises sur le plan national et international", a souligné le communiqué. Des échanges d'expertises et de savoir-faire sont également prévus avec les équipes opérationnelles autour des mé-

thodes d'intervention et de réponse en situation d'urgence. La délégation poursuivra, ensuite, sa visite au siège de la DGPC, où une présentation lui sera faite sur "les procédures de gestion opérationnelle et les plateformes numériques utilisées dans le cadre de l'intervention et de la coordination, au niveau du Centre national de coordination opérationnelle". Lors du dernier jour de la visite, les deux parties se rendront dans la wilaya de Bouira pour assister à un exercice de terrain effectué par des équipes de recherche et de sauvetage urbain, ayant pour objectif "la préparation de la classification future des détachements de renfort aux premières interventions des wilayas du centre du pays, conformément aux normes internationales", a conclu la même source.

R.N

ACCORD DE 1968 : FAUT-IL RÉVISER OU ROMPRE ?

Les leçons de la crise du blé entre la France et l'Algérie

La filière céréalière française subit de plein fouet la décision de l'Algérie d'interrompre ses achats de blé français, une rupture commerciale qui illustre la dégradation des relations entre les deux pays et ravive le débat autour de l'accord franco-algérien de 1968 sur la circulation et le séjour des personnes.



La question a été évoquée à l'Assemblée nationale française lors de la présentation d'un rapport parlementaire consacré au déficit de la balance commerciale, marqué par la baisse de compétitivité du secteur agroalimentaire. Le débat a révélé les contradictions d'une partie de la classe politique française, notamment des députés d'extrême droite, qui d'un côté appellent à rompre avec l'Algérie — en remettant en cause l'accord de 1968 et en restreignant les visas — tout en déplorant la perte d'un marché stratégique pour leurs exportations.

Le rapport, présenté par le député Alexandre Allegret-Pilot (Union des droites pour la République, proche d'Éric Ciotti), coïncidait avec le vote d'une proposition du Rassemblement national visant à dénoncer l'accord de 1968. Il souligne que les

exportations françaises de blé vers l'Algérie sont aujourd'hui « réduites à néant », alors que ce pays importait encore près de cinq millions de tonnes par an depuis 2018, soit la moitié des exportations françaises de blé. Cette perte du marché algérien est jugée « catastrophique » pour la filière, qui comptait sur ce partenariat historique depuis plusieurs décennies. Allegret-Pilot attribue cette chute brutale à la détérioration des relations diplomatiques entre Paris et Alger. Il appelle les exportateurs français à diversifier leurs débouchés, tout en reconnaissant que les nouveaux marchés potentiels présentent « des risques mal maîtrisés ».

Cette contradiction n'a pas échappé au député Maxime Laisney (La France insoumise), qui a interpellé son collègue de droite en séance :

« Vous déplorez les effets de la

dégradation de nos relations avec l'Algérie, alors que ce pays représentait 50 % de nos exportations de blé. J'espère que vous aurez la cohérence de voter contre la résolution raciste du Rassemblement national qui vise à dénoncer l'accord de 1968. »

Mais Allegret-Pilot a confirmé son soutien à la proposition du RN, répondant : « Je la voterai naturellement. Et je rappelle que l'Algérie ne commande plus de blé français. Pourquoi nous priverions-nous de notre souveraineté ? »

RAHABI PLAIDE POUR UNE RÉVISION CONCERTÉE DE L'ACCORD DE 1968

Dans ce contexte de crispation politique et économique, l'ancien ministre et diplomate Abdelaziz Rahabi a récemment appelé à réviser l'accord franco-algérien de 1968 de manière

concertée et équilibrée, plutôt que de le rompre unilatéralement. Selon lui, cet accord, devenu obsolète sur plusieurs aspects, doit être modernisé dans un esprit de réciprocité, afin de clarifier les droits et les obligations des deux parties tout en préservant la coopération économique et humaine entre les deux pays. La situation actuelle — marquée par la rupture commerciale dans le secteur céréalière, les tensions diplomatiques et la remontée du discours populiste en France — confirme la nécessité, selon Rahabi, d'un réexamen global des relations franco-algériennes. Il plaide pour un dialogue apaisé, loin des surenchères politiques, pour reconstruire un partenariat équilibré fondé sur les intérêts mutuels et le respect réciproque.

Sid Ali

SYNDICAT NATIONAL DES MAGISTRATS

Le président El-Aïdi Oudache officialise sa démission

Le président du Syndicat national des magistrats (SNM), El-Aïdi Oudache, a officialisé ce samedi sa démission immédiate de la tête de l'organisation, lors d'une réunion extraordinaire du bureau exécutif, tenue conformément à l'article 57 des statuts du syndicat.

Dans un communiqué rendu public, le SNM précise que les membres du bureau ont reçu et accepté le dépôt de la démission de M. Oudache, ajoutant que cette décision devra encore être entérinée par l'assemblée générale extraordinaire, dont la date sera fixée ultérieurement, en application de l'article 34 du même règlement.

En attendant la tenue de cette instance, le premier vice-président, Hichem Dessedous, assurera l'intérim de la présidence et la gestion des affaires courantes. Le bureau exécutif a, par ailleurs, engagé les préparatifs pour la convocation de l'assemblée générale.

Un départ soudain après des signaux de retrait

La décision de M. Oudache intervient moins de vingt-quatre heures après qu'il a exprimé publiquement son intention de se retirer de la direction du syndicat, évoquant un départ qui devait être formalisé à la fin du mois, lors d'une réunion spéciale de l'assemblée générale. Finalement, il a anticipé son départ, sans en préciser les raisons ni les circonstances exactes.

Selon des informations obtenues par El Khabar, cette démission ne serait pas liée aux débats internes du syndicat sur le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature, adopté par le Conseil des ministres il y a un mois et actuellement examiné au Parlement.

Un syndicat au cœur des réformes de la justice

Créé dans le sillage des réformes de la justice, le Syndicat national des magistrats s'est imposé ces dernières années comme l'un des rares contre-pouvoirs institutionnels dans le corps judiciaire algérien. Il s'est notamment illustré en 2019 lorsqu'il avait mené un mouvement de grève sans précédent, réclamant l'indépendance de la justice et une amélioration des conditions de travail des magistrats.

Sous la présidence d'El-Aïdi Oudache, le syndicat avait adopté une ligne plus modérée, privilégiant le dialogue avec le ministère de la Justice, tout en maintenant des positions critiques sur certaines réformes structurelles, notamment la question du conseil supérieur de la magistrature et la mobilité des juges.

Une démission aux répercussions politiques et institutionnelles

Le départ de M. Oudache intervient dans un contexte de réorganisation du corps judiciaire, marqué par la volonté du gouvernement de réformer en profondeur le statut des magistrats et de moderniser la gestion des carrières. Sa démission pourrait rebattre les cartes au sein du SNM, alors que le syndicat est appelé à se prononcer officiellement sur le nouveau texte de loi.

Des observateurs estiment que ce départ, même présenté comme une décision personnelle, pourrait révéler des tensions internes au sein de l'organisation, ou encore des divergences d'approche face à la politique de réforme de la justice engagée par le gouvernement. L'intérim assuré par Hichem Dessedous devrait se poursuivre jusqu'à la convocation de l'assemblée générale extraordinaire, appelée à élire un nouveau président et à redéfinir la feuille de route du syndicat pour les mois à venir.

Abir.N

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (ONSC)

Assises locales à Oran et dans le Grand Sud

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, hier samedi, une série d'assises locales à Oran, dans les wilayas de Timimoun et du Grand Sud (Tamarrasset, In-Guezam, In-Salah et Bordj Badji-Mokhtar), réunissant les associations représentant les comités de quartiers et de villages. Ces rencontres, placées sous le patronage du Premier ministre et en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, s'inscrivent dans le cadre de la démarche de l'ONSC visant à renforcer la concertation avec la société civile et à promouvoir le développement local participatif.

Lors de la rencontre d'Oran, Manar Fetni, vice-présidente de l'ONSC, a souligné que les assises avaient pour objectif de consoli-

der le dialogue et la complémentarité entre l'État et la société civile, et de reconnaître le rôle central des comités de quartiers et de villages comme noyaux du développement local et partenaires clés dans l'élaboration des politiques publiques. Elle a également appelé à l'unité et à la mobilisation autour des institutions civiles et militaires pour protéger le pays contre toute menace.

À Timimoun et dans le Grand Sud, les assises ont permis d'ouvrir des espaces de concertation sur des enjeux locaux et nationaux, en insistant sur l'importance d'une vision inclusive qui implique tous les acteurs de la société. Majdi Bekri, membre de l'ONSC, a rappelé le rôle stratégique des associations locales dans le développement, en soulignant leur contribution à la dynamisation du

tissu social et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Les discussions ont porté sur divers thèmes, notamment la participation des acteurs associatifs aux délibérations des assemblées populaires locales, la lutte contre les fléaux sociaux comme la drogue, l'aménagement d'espaces sportifs et d'activités pour la jeunesse, ainsi que le renforcement des actions de bénévolat, telles que les campagnes de nettoyage, de reboisement et les initiatives caritatives.

Ces assises confirment l'engagement de l'ONSC à favoriser la démocratie participative et à faire des comités de quartiers et de villages de véritables leviers du développement durable et de la cohésion sociale à travers le pays.

R.N

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE LITHIUM EN ALGÉRIE

Arkab et Adjal font le point

Les études de terrain menées dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam, en collaboration avec le groupe chinois Ganfeng Lithium Group, ont révélé des indicateurs prometteurs de la présence de cette ressource stratégique ainsi que d'autres minerais rares.

Une réunion de coordination conjointe a été tenue, jeudi, entre les ministères des Hydrocarbures et des Mines et celui de l'Energie et des Energies renouvelables, consacrée au suivi de l'avancement du développement de la filière lithium en Algérie, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à valoriser les ressources nationales stratégiques et à promouvoir les industries d'avenir à forte valeur ajoutée, indique un communiqué conjoint des deux ministères.

La réunion, coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, s'est déroulée en présence de la Secrétaire d'Etat chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, ainsi que de plusieurs hauts cadres des deux départements ministériels et de leurs institutions sous tutelle. Elle a porté sur les moyens concrets de développement de la filière lithium, considérée comme un pilier majeur du processus de transition énergétique et un levier stratégique pour le renforcement de la souveraineté industrielle et technologique de l'Algérie, a précisé la même source.

Lors de la réunion, M. Arkab a présenté un exposé exhaustif sur l'état d'avancement des projets d'exploration minière du lithium, notamment les études de terrain menées dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam, en collaboration avec le groupe chinois Ganfeng Lithium Group, qui ont révélé des indicateurs prometteurs de la présence de cette ressource stratégique ainsi que d'autres minerais rares. Il a également abordé les étapes pratiques de la mise en œuvre du mémorandum d'entente récemment signé entre l'Office national de la recherche géologique et minière (ORGOM), représentant du groupe Sonarem, et le professeur Karim Zaghib, expert international dans les technologies des batteries au lithium-fer-phosphate



(LFP), visant à développer l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie du lithium en Algérie. De son côté, M. Adjal a souligné l'importance de coordonner les efforts entre les différents secteurs concernés pour l'élaboration d'une feuille de route nationale intégrée comprenant les étapes de l'exploration, de l'extraction de la transformation chimique, d'industrialisation, de fabrication de batteries et de stockage d'énergie. Il a appelé, à ce titre, à impliquer les compétences nationales et les experts algériens établis à l'étranger dans ce processus en vue de bâtir une base scientifique et industrielle solide. Les deux ministres ont fait

observer que le développement de la filière lithium constituait l'un des piliers stratégiques du processus de l'Algérie nouvelle, du fait de son lien direct avec les secteurs des énergies renouvelables et du transport d'électricité, affirmant que ce projet est conforme aux objectifs de la transition énergétique nationale visant à réduire l'empreinte carbone et à diversifier les sources de revenus économiques. Au terme de la réunion, l'accent a été mis sur un ensemble de priorités pratiques, notamment l'accélération de la mise en œuvre du mémorandum d'entente avec le Pr Karim Zaghib, l'élaboration d'un programme de travail conjoint

entre les deux ministères afin de développer la filière à moyen et à long termes, le renforcement de la coordination entre la recherche scientifique et l'industrie, et le lancement de projets pilotes pour la fabrication des matériaux actifs entrant dans la composition des batteries LFP. Les deux ministres ont également souligné que le développement de la filière lithium constituait un choix stratégique pour bâtir une économie nationale fondée sur la connaissance et la technologie propre, tout en contribuant à la réalisation de la souveraineté énergétique et technologique de l'Algérie.

Synthèse : S.A.K

LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

Le « Prix Nobel » en Economie est-il scientifiquement crédible et socialement utile ?

La saison des Prix Nobel vient de se terminer avec l'attribution du dernier Prix, qui en vérité n'en est pas un. Le testament d'Alfred Nobel (1901) ne prévoit que trois Prix scientifiques (Physique, Chimie, Physiologie ou Médecine) auxquels se sont ajoutés un Prix pour l'action pour la Paix et un Prix pour la littérature. Le Prix pour la science économique est venu beaucoup plus tard, en 1968, sur une proposition de la Banque de Suède. D'ailleurs, son appellation est différente des autres : « Prix en sciences économiques de la mémoire d'A. Nobel ». Ce dernier prix est très contesté par la communauté scientifique y compris au sein de la discipline elle-même. On ne reconnaît pas à cette discipline le statut scientifique, comme la chimie ou la physique. Le débat sur cette question est ouvert depuis très longtemps et porte sur l'absence de vérification/validation des analyses et des recommandations proposées. Pour un même problème, on peut avoir plusieurs « points de vue ou plusieurs options de solution ». Ce qui montre l'influence idéologique et/ou politique dans le raisonnement. Des économistes de grande réputation, à l'instar de Gunnar Myrdal qui, après avoir contribué à son instauration et en avoir été lauréat en 1974, appela à son abolition. Deux grands courants dominent actuellement la recherche en économie, l'un s'intéresse presque exclusivement à la théorie économique pure (ou économie standard) et l'autre s'investit dans l'économie empirique. Les deux utilisent l'instrument

mathématique pour faire des démonstrations et justifier/valider les conclusions tirées des analyses. Mais chez les deux, les analyses demeurent hypothétiques et les conclusions abstraites, car ne tiennent pas compte, ou pas suffisamment, des contextes institutionnels, historiques, politiques et même culturels. L'économie comme activité demeure une activité sociale, au sens d'A. Sen (un autre Prix Nobel), exercée par des hommes dans des rapports sociaux non standards, formels et informels. La modélisation mathématique a apporté énormément au développement de la science économique, particulièrement dans les outils d'analyse et le croisement de nombreuses variables pour expliquer des phénomènes présents ou passés et explorer de nouvelles pistes de recherche ; mais en même temps la construction des modèles est subordonnée à des hypothèses, parfois réductrices, et à des données, souvent insuffisantes ou incomplètes. L'usage abusif des mathématiques est voulu pour donner une soi-disant scientificité à la discipline. Beaucoup d'économistes hétérodoxes ont déconstruit les modèles mathématiques utilisés par l'économiste et dénoncent l'incohérence entre le modèle et le monde réel. En effet, l'introduction des instruments mathématiques, aussi bien dans la modélisation que dans les études empiriques n'a pas amélioré la crédibilité de la science économique, « Les formules mathématiques énoncées par les écono-

mistes sont valides dans l'univers clos et abstrait des nombres, mais « le modèle ne passe pas le test de vraisemblance et cela ne semble pas poser de problème ». Ch. Chavagneux (alternatives économiques du 24/08/2024) apporte un coup de massue : « De plus en plus d'études viennent relativiser la qualité des études empiriques produites par les économistes. Ce qui, compte tenu de la place qu'occupent ces derniers et leurs recommandations dans le débat public, pose de sérieux problèmes, pour la crédibilité de leur profession et pour la démocratie. Pas moins de trois travaux récents viennent ainsi jeter le doute sur la qualité du tournant empirique pris depuis quelques décennies par une science économique longtemps restée abstraite et modélisatrice. » Pour cette saison, le Prix de la Banque de Suède en sciences économiques à la mémoire d'A. Nobel est attribué à trois économistes : un américain (Joel Mokyr), un français (Philippe Aghion) et un canadien (Peter Howitt). Le Prix a récompensé les travaux des trois économistes dans l'étude de la relation entre innovation et croissance économique. Ils expliquent comment l'innovation est le moteur du progrès, ils constatent aussi que la technologie évolue rapidement et impacte aussi bien les produits que les méthodes de production ; ainsi de nouveaux produits remplacent les anciens, ce qui stimule la compétition entre firmes et incite à l'innovation dans un cycle sans fin. La théorie schumpétérienne (la destruc-

tion créatrice) est la référence conceptuelle des travaux des trois lauréats. Les conclusions sont largement admises dans les milieux académiques et même dans les stratégies industrielles des firmes. (lire l'excellente contribution de Meksen Rachid en page) Dans une précédente chronique nous avions exposé le problème de l'innovation dans l'économie algérienne et la faible contribution du budget et des institutions de recherche à la recherche-développement. En matière d'innovation, l'Algérie est loin derrière les pays comparables (Iran, Egypte, Turquie, Arabie Saoudite.....) et même les pays maghrébins nous surclassent. Nos entreprises sont loin de la frontière technologique de leur domaine d'activité. Un vrai débat sur le sujet doit être engagé pour sortir des sentiers battus de la relation université-entreprise, des PNR, dont le concept est séduisant mais la mise en œuvre bureaucratisée. Les déclarations conjoncturelles à l'emporte-pièce et les annonces de résultats chimériques sans lendemain ne font que décourager les esprits les plus éclairés. La compétitivité par les facteurs classiques (main d'œuvre, énergie,...) commence à être remplacée par celle de l'innovation en général et du numérique en particulier. Dans une précédente chronique, nous avions suggéré une dotation de 10 Mds de \$ d'investissements dans l'IA. Gardons l'espoir que le budget 2026 réserve au moins une première tranche à cette action.



EL-MENIAA

Lancement des travaux de modernisation d'un tronçon de la RN-1



Les travaux de modernisation d'un tronçon de 19 km de la RN-1, à l'entrée Nord de la commune de Hassi-Lefhal (wilaya d'El-Meniaa), ont été lancés jeudi, dans le cadre de la modernisation des infrastructures de base et du soutien au développement économique de la région.

Les travaux sur ce tronçon de la RN-1 entre les wilayas d'El-Meniaa et de Ghardaïa, englobent le renforcement des couches de base, l'élimination des "points noirs" et la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale, de sorte à améliorer la qualité de la route et d'assurer ainsi une fluidité de

la circulation et sa sécurisation, a indiqué à l'APS le directeur des Travaux publics de la wilaya, Lazhar Dadda-Moussa.

Donnant le coup d'envoi des travaux, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a appelé les responsables du projet au strict respect des normes techniques de réalisation, soulignant l'importance de cet axe routier "stratégique" qui, au-delà de son raccordement des wilayas du Sud, constitue une partie de la route de l'Unité africaine (transsaharienne), avec son importance pour le transport de marchandises et les échanges commerciaux.

Le projet s'inscrit aussi dans le cadre d'interventions visant à améliorer le réseau routier de la wilaya, au regard de la dynamique économique grandissante qu'elle connaît avec le développement des activités agricoles et le développement des cultures stratégiques, a-t-il ajouté en appelant à veiller au respect des délais contractuels de réalisation.

Une fois réceptionné, le projet devrait permettre une amélioration de la fluidité de circulation entre les wilayas du Sud, et, au-delà, renforcer la dynamique économique que connaît ces derniers temps la wilaya.

ALGER

Réouverture du téléphérique Bab El Oued-Zghara

Le téléphérique reliant Bab El Oued à Zghara (Alger) via le village céleste, a été remis en service hier samedi, après une période d'arrêt consacrée à l'opération de vérification complète de l'installation, a indiqué un communiqué de l'Entreprise de transport algérien par câble (ETAC).

Le téléphérique est opérationnel de 6h à 19h, précise la même source, ajoutant que sa remise en service intervient "après plusieurs mois d'arrêt consacrés à l'opération de vérification complète de l'installation, conformément à la réglementation en vigueur".

Cette opération a permis une vérification minutieuse des principaux composants de l'installation, afin d'assurer un niveau de sécurité optimal et de garantir la continuité du service, selon l'ETAC.

A cet égard, le site a également bénéficié de travaux de rénovation des bâtiments intérieurs et extérieurs, ayant concerné les trois stations de la ligne, en vue d'offrir "un cadre plus confortable et agréable aux usagers", ajoute le communiqué, notant que cette opération a été menée en collaboration avec le Groupe de transport terrestre de voyageurs (TRANSTEV) et le maître d'ouvrage, la Société d'exploitation du métro d'Alger (SEMA), ainsi que la wilaya d'Alger.

ANNABA

Ouverture du 1er colloque national sur les maladies chroniques

Les travaux du 1er colloque national sur les maladies chroniques, consacré au "Syndrome cardio-rénal métabolique", se sont ouverts jeudi après-midi à Annaba, avec la participation de professeurs et de médecins spécialistes venus de plusieurs wilayas du pays.

Cet événement scientifique de 2 jours, organisé par l'association locale "La touche du médecin dans la lutte contre les maladies chroniques", offre un espace d'échange d'expériences et de connaissances autour de la relation entre les maladies cardiaques, rénales et les troubles métaboliques, ainsi qu'à présenter les approches thérapeutiques et diagnostiques les plus récentes adoptées dans ce domaine médical précis, selon les organisateurs.

Il a été mis l'accent, au cours de la séance d'ouverture de la rencontre, sur le "caractère interconnecté de ces maladies chroniques", la présidente de l'association organisatrice, le Dr Noura Bentria, ayant déclaré dans sa communication que "le syndrome cardio-rénal métabolique représente un défi croissant dans la pratique médicale quotidienne, ce qui nécessite de renforcer la coordination entre les cardiologues, néphrologues, endocrinologues et médecins généralistes pour assurer une prise en charge intégrée du patient".

Pour sa part, le chef du service des urgences médicales de l'Etablissement public hospitalier Ahmed-Gouasmi de Chetaibi, le Dr. Chérif Kerboua, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que sa participation à ce colloque s'inscrit dans le cadre de "l'ouverture des médecins de terrain aux nouveautés scientifiques liées aux maladies chroniques, notamment le syndrome cardio-rénal métabolique qui se pose avec acuité dans les services d'urgence". Il a ajouté que cette rencontre "constitue une précieuse opportunité pour l'échange d'expériences entre les médecins spécialisés en cardiologie, en néphrologie et en endocrinologie (...) afin de contribuer à améliorer les protocoles de prise en charge des patients atteints de maladies chroniques au sein des établissements de santé locaux".

Il a également considéré que de telles manifestations "contribuent à unifier les visions médicales entre les différents acteurs du secteur de la santé".

Le premier jour de cet événement a vu la présentation de conférences scientifiques par des professeurs universitaires et des médecins praticiens, qui ont abordé les dernières avancées de la recherche médicale dans les domaines du diabète, de la protection des reins et de la nutrition thérapeutique, ainsi que la prévention des complications cardiaques chez les personnes atteintes de maladie rénale chronique.

Les travaux de la première journée ont été ponctués de débats scientifiques approfondis, axés sur les méthodes modernes de diagnostic précoce et de prise en charge intégrée des personnes atteintes de maladies chroniques, tout en soulignant l'importance de la formation continue des médecins dans ce domaine vital qui regroupe plusieurs spécialités.

Ce colloque constitue, selon les organisateurs, une étape importante dans les efforts visant à développer la pratique médicale en Algérie et à renforcer la sensibilisation à l'importance du diagnostic intégré et de la prise en charge préventive des maladies chroniques, qui constituent un défi croissant pour le système de santé national.

BEJAIA

Taghalat commémore le 66^e anniversaire de la mort en martyr Abderrahmane Mira



Le village Taghalat dans la commune de Beni Mellikeche (sud-ouest de la wilaya de Bejaia) a commémoré, vendredi, le 66^e anniversaire de la mort en martyr du héros Abderrahmane Mira, un des chefs de la Wilaya III historique (mars-novembre 1959). La cérémonie d'hommage organisée par l'association "Tiaouinine" du village natal du chahid Abderrahmane Mira, en collaboration avec la commune de Beni Mellikeche, s'est déroulée au village d'Ath Hyani relevant de la commune de Chellata, où est mort au combat, le 6 novembre

1959, ce héros de la Révolution en pleine opération "jumelle", menée par l'armée coloniale française.

Des dizaines de personnes issues des différentes communes et localités de la wilaya, ainsi que d'autres wilayas, ont fait le déplacement pour rendre hommage et se recueillir à la mémoire du héros qu'on surnommait durant la Guerre de libération nationale "le Tigre de la Soummam".

A cette occasion, Tarik Mira, fils du martyr, a estimé, dans une déclaration à l'APS, qu'à travers l'hommage rendu à son père c'est l'exploit "héroïque de tout le peu-

ple algérien qui est salué", ajoutant que cet "esprit de reconnaissance doit rester ancré chez la nouvelle génération".

Il a souligné que ce qui a été fait pendant la Guerre de libération nationale et même bien avant cette période, est "extraordinaire et n'a pas d'équivalent dans l'histoire mondiale".

D'anciens moudjahidine ont tenu à saluer à cette occasion le courage et la bravoure de Abderrahmane Mira, qui était parmi les premiers à prendre les armes contre la colonisateur français dans la région.

JIJEL

Opérations ophtalmologiques effectuées en coordination avec une association suisse

Des interventions chirurgicales spécialisées en ophtalmologie ont été réalisées vendredi à l'hôpital Mohamed-Seddik-Ben Yahia de Jijel, en collaboration avec l'association suisse "Avenir", a indiqué Mohamed Arafat Ben Medani, directeur de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) Boussif-Ouled Askar.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que, dans le cadre de la prise en charge des patients examinés lors des caravanes médicales récemment organisées par cet établissement, et dont certains cas nécessitaient une intervention, des



opérations chirurgicales spécialisées ont été effectuées en coordination avec l'hôpital Mohamed-Seddik-Ben Yahia, l'association nationale "Imal" de médecine et de chirurgie ophtalmologique, et en coopération avec les patients de la commune de Sidi Marouf, portent

Il a ajouté que ces interventions, au profit des patients de l'EPSP Boussif-Ouled Askar, provenant des communes d'El Kennar Nouchfi, Chekfa, Sidi Abdelaziz, Chahna, Djemaa Beni H'bibi et Bordj Thar, ainsi que des patients de la commune de Sidi Marouf, portent

principalement sur l'extraction de la cataracte et le traitement du ptérygion (chair oculaire), au bénéfice de la tranche d'âge de plus de 45 ans.

M. Arafat Ben Medani a souligné qu'environ 200 opérations devraient être réalisées du 7 au 14 novembre, précisant que plusieurs médecins bénéficieraient d'une formation spécialisée dans ce type d'interventions.

Il a été également signalé que 14 médecins spécialistes et 10 infirmiers (suisse et algériens) ont été mobilisés pour assurer la réalisation des différentes opérations, selon les informations fournies.

FOOT/ITALIE

L'entraîneur Paolo Vanoli remplace Pioli à la Fiorentina

L'Italien Paolo Vanoli a succédé à son compatriote Stefano Pioli au poste d'entraîneur de la Fiorentina, a annoncé vendredi le club toscan, lanterne rouge du Championnat d'Italie. La Fiorentina n'a pas précisé la durée de son contrat. Vanoli, 53 ans, était sans club depuis son départ en juillet dernier du Torino après une seule saison. Il a auparavant dirigé plusieurs sélections italiennes de jeunes, le Spartak Moscou (2021-22) et Venise (2022-24). L'ancien international italien (deux sélections), passé notamment par la Fiorentina, prend la direction d'une équipe en crise qui, avec Pioli, remercié en début de semaine quatre mois après son arrivée, n'a empoché que quatre points en dix journées de Serie A, soit le pire bilan de son histoire à ce stade de la saison.

Pour son premier match avec la Viola, Vanoli va affronter un autre grand nom du football italien en crise, le Genoa (18e), aujourd'hui dans le cadre de la onzième journée de Serie A.

La Fiorentina qui fête ses 100 ans la saison prochaine, est le troisième club de Serie A à changer d'entraîneur cette saison, après la Juventus Turin, avec Igor Tudor remplacé par Luciano Spalletti, et le Genoa où Patrick Vieira a laissé sa place à Daniele De Rossi.

R.S

FOOT / QUALIF MONDIAL-2026

L'Espagne avec Yamal et Fabian Ruiz pour affronter la Géorgie et la Turquie

Lamine Yamal et Fabian Ruiz, absents lors des deux rencontres de l'Espagne en octobre, ont été convoqués vendredi en vue des matchs de qualification pour le Mondial-2026 contre la Géorgie le 15 novembre à Tbilissi et la Turquie le 18 novembre à Séville.

Yamal, contrarié par des soucis physiques depuis le début de saison, avait été appelé il y a un mois par le sélectionneur Luis de La Fuente avant de déclarer forfait en raison de douleurs au pubis. C'est ainsi sans sa pépite offensive du FC Barcelone, notamment, que la Roja s'était imposée contre la Géorgie (2-0) puis contre la Bulgarie (4-0), faisant un grand pas vers la qualification.

Alors que l'Espagne se déplacera cette fois à Tbilissi avant de recevoir la Turquie -- son dauphin dans le groupe E --, De la Fuente pourra également compter sur le milieu du PSG Fabian Ruiz, remis d'une blessure à une jambe contractée en Ligue des champions le 1er octobre à Barcelone (victoire 2-1). Ménagé le mois dernier, le défenseur du Real Madrid Dejan Huijsen est lui aussi dans le groupe de 26 joueurs. Le milieu du Bétis Pablo Fornals, 29 ans, qui a joué 80 minutes jeudi en Ligue Europa contre Lyon (2-0), fait son grand retour après trois ans d'absence.

A l'inverse, le champion d'Europe devra faire sans le défenseur de l'Atlético Madrid Robin Le Normand (genou gauche) et le milieu du Barça Pedri (cuisse). Pas de quoi entamer l'optimisme de la Roja, qui a remporté ses quatre premières rencontres dans ces qualifications sans encaisser le moindre but et compte trois points d'avance sur la Turquie.

R.S

FOOT / QUALIF MONDIAL-2026

L'Italie sans surprise contre la Moldavie et la Norvège

Le sélectionneur italien, Gennaro Gattuso, a dévoilé vendredi une liste sans surprise de 27 joueurs pour les matchs de qualification pour le Mondial-2026 contre la Moldavie le 12 novembre à Chisinau et la Norvège le 16 à San Siro. Gattuso, en poste depuis juin, a inclus dans cette liste Nicolo Barella, le milieu de l'Inter Milan qui sera pourtant suspendu pour le premier match contre la Moldavie pour accumulation d'avertissements. Il a également rappelé Gianluca Scamacca, longtemps blessé, et Alessandro Buongiorno, qui n'avaient plus été appelés respectivement depuis l'Euro-2024 et mars 2025.

Seule petite surprise, la convocation de quatre gardiens de buts et, pour la première fois, d'Elia Caprile, le portier de Cagliari, qui profite de la blessure d'Alex Meret (Naples). L'Italie, qui n'a pas participé aux deux dernières phases de la Coupe du monde, est actuellement deuxième du groupe I, place qu'elle est assurée de conserver, ce qui lui offre au minimum une participation aux barrages. Elle peut encore mathématiquement finir première, et donc se qualifier directement pour le prochain Mondial, en battant la Moldavie et la Norvège. Mais elle devrait s'imposer en marquant à chaque fois beaucoup de buts pour coiffer sur le poteau la Norvège, qui dispose de trois points d'avance et d'une différence de buts nettement favorable (+26, contre +10 à l'Italie).

Depuis qu'il a succédé à Luciano Spalletti, remercié après la déroute d'Oslo (3-0) début juin, Gattuso a redynamisé la Nazionale qui vient d'enchaîner sous sa direction quatre victoires de suite en marquant 16 buts.

R.S

FOOT/ ARABIE SAOUDITE (AMICAL)

Renard dévoile une liste de 27 joueurs pour l'Algérie et la Côte d'Ivoire

Le sélectionneur de l'équipe saoudienne de football, Hervé Renard, a dévoilé une liste de 27 joueurs convoqués pour le stage de préparation prévu à Djeddah du 9 au 18 novembre, ponctué par deux matchs amicaux face à l'Algérie et la Côte d'Ivoire, dans le cadre des préparatifs à la Coupe arabe de la FIFA, prévue au Qatar (1-18 décembre 2025). Durant ce rassemblement, les Saoudiens affronteront d'abord leurs homologues ivoiriens, le vendredi 14 novembre au stade Al-

Imna à Djeddah, avant de défier la sélection algérienne, le mardi 18 novembre, au stade Prince Abdallah Al-Fayçal, également à Djeddah.

Selon le site de la Fédération saoudienne, "Renard a convoqué un groupe mêlant expérience et jeunesse, avec plusieurs cadres de l'équipe déjà présente lors des qualifications pour la Coupe du monde 2026, à laquelle l'Arabie saoudite s'est officiellement qualifiée.

Parmi les joueurs retenus figurent

Sami Al-Dawsari, Hassan Al-Tamabakti, Abdullah Al-Khaibari, et Firas Al-Buraikan, aux côtés de jeunes éléments prometteurs tels que Musaab Al-Juwair et Nasser Al-Dawsari." Pour rappel, l'Arabie saoudite évoluera dans le groupe B de la Coupe arabe FIFA 2025, aux côtés du Maroc, ainsi que des vainqueurs des barrages opposant Oman à la Somalie et les Comores au Yémen.

R.S

THE BEST FIFA AWARDS 2025

Ouverture des votes, trois joueurs africains en course

La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé, jeudi, l'ouverture des votes pour The Best FIFA Football Awards 2025, qui mettront à l'honneur les joueuses, joueurs et entraîneur(e) s'ayant marqué la saison écoulée. Cette dixième édition des The Best FIFA Football Awards intervient au terme d'une année marquée par la première Coupe du Monde des Clubs à 32 équipes, organisée aux Etats-Unis, qui a rassemblé 2,5 millions de spectateurs et captivé des milliards de téléspectateurs à travers le monde.

Les distinctions rendront hommage aux meilleurs acteurs du football mondial, hommes et femmes, dans plusieurs catégories, notamment celles du meilleur joueur, de la meilleure joueuse, du meilleur entraîneur et du meilleur gardien. Trois joueurs africains sont nommés : Mohamed Salah (Egypte - Liverpool), nommé pour le prix The Best - Joueur de la FIFA, Achraf Hakimi (Maroc -



Paris Saint-Germain), et Temwa Chawinga (Malawi, Kansas City Current), candidate au trophée The Best - Joueuse de la FIFA après une saison exceptionnelle en club et en sélection.

Un panel d'experts du football féminin et masculin, représentant la FIFA et diverses parties prenantes, a établi les listes de nommés pour les six catégories principales. Par ailleurs, les distinctions The Best - Onze féminin et The Best - Onze masculin de la FIFA seront

décernées, ainsi que le Prix des Supporters de la FIFA, récompensant un acte de passion ou de solidarité exemplaire. Le vote est ouvert aux sélectionneurs et capitaines des équipes nationales des 211 associations membres, aux journalistes spécialisés et aux supporters inscrits sur FIFA.com, chaque groupe de votants disposant d'un poids égal de 25 % dans le résultat final.

La liste des nommées pour le trophée The Best -

Joueuse de la FIFA comprend également Aitana Bonmat et Alexia Putellas (Espagne, FC Barcelone), Kadidiatou Diani (France, Olympique Lyonnais) et Lauren James (Angleterre, Chelsea). Chez les hommes, figurent entre autres Kylian Mbappé (France, Real Madrid), Harry Kane (Angleterre, Bayern Munich), Ousmane Dembélé (France, PSG), Pedri et Lamine Yamal (Espagne, FC Barcelone).

R.S

FOOT / COUPE ARABE FIFA 2025 - PRÉPARATION

Bougherra retient Slimani et Boudebouz pour affronter l'Egypte en amical

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' Madjid Bougherra a convoqué vingt-sept (27) joueurs en prévision de la double confrontation amicale face à l'Egypte en novembre, dans le cadre de la préparation de la Coupe arabe Fifa 2025 (1-18 décembre au Qatar), a indiqué hier samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

La liste dévoilée par la FAF, est marquée par la convocation des deux internationaux algériens, à savoir, le meilleur butteur en activité de l'équipe nationale A, Islam Slimani (CFR Cluj/ Roumanie) et le meneur de jeu de la JS Kabylie, Ryad Boudebouz. Bougherra a également fait appel au défenseur international "A" Abdelkader Bedrane (Damac FC/ Arabie saoudite) et au prometteur attaquant du CS Constantine, Nassim L'Ghoul.

L'équipe nationale de football A', disputera deux matchs amicaux face à son homologue égyptienne, le vendredi 14 novembre (14h00) et le lundi 17 novembre (16h00) au stade Al Salam du Caire.

Pour rappel, la sélection algérienne (tenante du titre arabe) est qualifiée directement pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe Fifa 2025.

Au Qatar, la sélection algérienne jouera dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le mercredi 26 novembre.

L'Egypte est versée dans le groupe C aux côtés de la Jordanie et les Emirats, ainsi que le vainqueur de la rencontre opposant le Koweït à la Mauritanie, prévue le mardi 25 novembre.

A l'issue de la phase des groupes de la Coupe arabe, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, deux demi-finales et la finale.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens : Yuba Rayane Yesli (FC Wanderers/ Canada), Mohamed Hadid (JS Kabylie), Farid Chaal (CR Belouizdad)
Défenseurs : Ayoub Ghezala (MC Alger), Achraf Abada (ASO Chlef), Naoufel Khacef



(CR Belouizdad), Mohamed Réda Helaimia (MC Alger), Mohamed Azzi (Makhatchkala/Russie), Imed Azzi (Makhatchkala/Russie), Mohamed Hamidi (JS Kabylie), Abdelkader Bedrane (Damac FC/ Arabie saoudite), Mohamed Madani (JS Kabylie)
Milieux de terrain : Houssem-Eddine Mrezigue (Makhatchkala/Russie), Mohamed Benkhemassa (MC Alger), Zakaria Draoui (USM Alger), Bilal Boukerchaoui (CR Belouizdad), Sofiane Bendebka (Al Fateh/

Arabie saoudite)
Attaquants : Adil Boulbina (Al Duhail/Qatar), Abderrahmane Meziane (CR Belouizdad), Abderrahim Deghmoum (Al Masry/Egypte), Rafik Guitane (Estoril/Portugal), Redouane Berkane (Al Wakra/Qatar), Amir Sayoud (Hazem/Arabie saoudite), Nassim L'Ghoul (CS Constantine), Ryad Boudebouz (JS Kabylie), Aïmen Mahouis (JS Kabylie), Islam Slimani (CFR Cluj/ Roumanie).

R.S

FOOT / LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST - 9E J)

Le CR Témouchent maintient le cap

Le CR Témouchent a conservé sa place en tête du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, à l'issue de la 9e journée disputée vendredi, grâce à sa précieuse victoire en déplacement face à l'US Béchar Djedid (2-1), alors que la JS El Biar et l'ASM Oran restent à ses trousses. Dans un match dominé de bout en bout, le CR Témouchent a fait respecter la hiérarchie face à la lanterne rouge, signant un sixième succès en neuf rencontres. Ce résultat permet aux joueurs de Témouchent de porter leur total à 20 points et de conserver une longueur d'avance sur la JS El Biar et

l'ASM Oran (19 pts chacune).

La JS El Biar, qui restait sur une défaite contre le RCK, a bien réagi en s'imposant logiquement à domicile devant le CRB Adrar (2-0), tandis que l'ASM Oran a ramené un succès précieux de Tlemcen face au WAT (1-0), confirmant ainsi sa solidité hors de ses bases.

De son côté, le RC Kouba (17 pts) a été accroché chez l'ESM Koléa (0-0), et glisse à la 4e place, devant le NA Hussein Dey (16 pts), tenu en échec par le WA Mostaganem (0-0) dans un duel fermé disputé à huis clos.

L'USM El-Harrach (15 pts) réalise la bonne opération du week-end en allant battre la JSM Tiaret (2-0), signant ainsi son deuxième succès consécutif et se repositionnant dans la première moitié du tableau. Le nouveau promu, la JS Texraïne, a décroché une victoire précieuse dans la lutte pour le maintien face à l'autre mal classé le GC Mascara (2-1), tandis que le RC Arbaâ, bon dernier avant cette journée, a signé sa deuxième victoire de la saison en battant le MC Saïda (1-0), insuffisant pour quitter la zone rouge.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (11E JOURNÉE)

Le leader en conquérant à El-Bayadh

La 11e journée de ligue 1 se poursuit aujourd'hui avec en tête d'affiche le match opposant le leader du championnat, le MC Alger, leader du championnat, la lanterne rouge le MC El-Bayadh. Le Mouloudia entend préserver sa belle dynamique en visant un septième succès de rang, sur le terrain du MC El-Bayadh. Toujours invaincu et solide leader avec 19 points en 7 matchs, le MC Alger du Sud-Africain Rhlulani Mokwena, tentera de confirmer sa suprématie à l'extérieur, ce di-

manche face au MC El-Bayadh, bon dernier du classement avec seulement 3 points.

Sur le papier, la rencontre semble déséquilibrée, mais les "Vert et Rouge" devront se méfier d'un adversaire qui, bien que mal classé, cherchera à créer la sensation pour relancer une saison mal embarquée.

Le MCA, emmené par un Ferhat en grande forme, reste sur une belle série et voudra bien consolider sa première place avant d'entamer une phase charnière du calen-

drier. La JS Kabylie (5e, 15 pts), large vainqueur face au MCEB (4-1) à Tizi-Ouzou, sera face à un sérieux test, en affrontant en déplacement le CS Constantine (12e, 10 pts), qui n'arrive pas à amorcer son envol. Les Constantinois de l'entraîneur bosnien Rusmir Cviko, battus en déplacement à Oran (1-0), seront appelés à sortir le grand jeu pour venir à bout d'une coriace équipe, capable de revenir avec le gain du match.

La JS Saoura (4e, 16 pts), qui traverse une

zone de turbulences, aura l'occasion de se racheter en recevant le Paradou AC (15e, 7 pts), qui semble retrouver des couleurs, en témoigne les deux victoires de suite. Sans le moindre succès depuis plus d'un mois, la JSS devra impérativement réagir pour éviter de quitter le Top 5. Le PAC sous la conduite du coach tunisien Sofiane Hidoussi, abordera ce déplacement avec un esprit conquérant, pour espérer quitter la zone rouge.

R.S

FOOT/ CAN-2025 (PRÉPARATION) ZIMBABWE

Le sélectionneur Marinica retient 24 joueurs pour l'Algérie et le Qatar

Le nouveau sélectionneur de l'équipe zimbabwéenne de football, le Roumain Marian Mario Marinica, a dévoilé vendredi une liste de 24 joueurs, en vue des deux matchs amicaux face à l'Algérie et le Qatar, prévus en novembre, dans le cadre de la préparation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026), a annoncé la Fédération zimbabwéenne (ZIFA) sur son site officiel.

Cette liste est composée de joueurs évoluant en championnat local et ceux à l'étranger.

Les "Warriors" affronteront d'abord les "Verts", le jeudi 13 novembre au stade Roi Abdallah à Djeddah (17h30), avant de se rendre à Doha pour défier le Qatar, le lundi 17 novembre.

Pour son retour à la CAN, après une absence lors de la dernière édition 2024 en Côte d'Ivoire, le Zimbabwe évoluera dans le groupe B, avec l'Egypte, l'Afrique du Sud et l'Angola.

Voici par ailleurs la liste des 24 joueurs :

Gardiens : Washington Arubi (Marumo Gallants FC/ Afrique du Sud), Elvis Chipezeze (Magesi FC/ Afrique du Sud), Martin Mapisa (MWOS FC).

Défenseurs : Gerald Takwara (Al Ittihad Misurata/ Libye), Munashe Garananga (FC Copenhagen/ Danemark), Godknows Murwira (Scotland FC/ Ecosse), Emmanuel Jalai (Dynamos FC), Teenage Hadebe (FC Cincinnati/ Etats-Unis), Divine Lunga (Mamelodi Sundowns FC/ Afrique du Sud), Brandon Gallo-way (Plymouth Argyle FC/ Angleterre).

Milieux : Jonah Fabisch (FC Erzgebirg Aue FC/ Allemagne), Tawanda Chirewa (Wolverhampton/ Angleterre), Marvelous Nakamba (Luton Town FC/ Angleterre), Sean Fusire (Sheffield Wednesday FC/ Angleterre), Prosper Padera (SJK Seinä Joki/ Finlande), Jordan Zemura (Udinese/ Italie), Daniel Msendami (Marumo Gallants FC/ Afrique du Sud).

Attaquants : Knowledge Musona (Scotland FC/ Ecosse), Tymon Machope (Scotland FC/ Ecosse), Prince Dube (Young Africans/ Tanzanie), Washington Navaya (TelOne FC), Tawanda Maswanhise (Motherwell FC/ Ecosse), Bill Antonio (KV Mechelen/ Belgique), Walter Musona (Scotland FC/ Ecosse).

R.S

Sommet du G20 : Donald Trump refuse d'envoyer un représentant américain en Afrique du Sud

Le président américain a annoncé vendredi sur son réseau Truth Social qu'aucun responsable américain ne participerait au prochain sommet du G20 en Afrique du Sud. Une nouvelle escalade après ses accusations de mauvais traitements infligés aux Afrikaners blancs dans le pays. Opération boycott. Donald Trump est reparti à l'offensive contre Pretoria ce vendredi en annonçant sur son réseau Truth Social qu'aucun responsable américain ne se rendrait au prochain sommet du G20, qui se déroulera les 22 et 23 novembre à Johannesburg. « Il est absolument scandaleux que le G20 se tienne en Afrique du Sud », a écrit Trump sur les réseaux sociaux, affirmant que les Afrikaners « sont tués et massacrés, et que leurs terres et leurs fermes sont confisquées illégalement. Aucun représentant du gouvernement américain n'y participera tant que ces violations des droits de l'homme se poursuivront ».

Démenti de l'Afrique du Sud

Le ministère des Affaires étrangères sud-africain a regretté les derniers commentaires de Donald Trump et déclaré qu'il se réjouissait d'accueillir à Johannesburg le sommet prévu les 22 et 23 novembre entre les plus grandes économies de la planète. « Le fait de caractériser les Afrikaners comme un groupe exclusivement blanc est anhistorique. De plus, l'affirmation selon laquelle cette communauté est persécutée n'est pas étayée par des faits », a déclaré le ministère dans un communiqué.

Le conflit entre Trump et l'Afrique du Sud a atteint son paroxysme en mai, lorsque Trump a pris par surprise le président Cyril Ramaphosa à la Maison-Blanche en diffusant une vidéo censée appuyer ses allégations selon lesquelles les agriculteurs blancs seraient pris pour cible.

Terre d'accueil des « réfugiés » sud-africains blancs

L'administration Trump a accordé le statut de réfugié aux Afrikaners blancs, un groupe qu'elle accuse de persécution en vertu des lois sur l'égalité d'accès à la propriété et à l'emploi pour les Noirs, lois censées corriger les inégalités raciales héritées de décennies d'apartheid.

Plus tôt cette semaine, lors d'un discours à Miami - où les Etats-Unis accueilleront le G20 en 2026 -, Trump a déclaré que l'Afrique du Sud ne devrait plus faire partie du G20 « car ce qui s'y est passé est grave ».

Donald Trump a également pris pour cible un autre pays africain : le Nigeria, où il a agité la menace d'une intervention armée, invoquant une persécution des chrétiens.

TURQUIE

La justice émet des mandats d'arrêt pour "génocide" contre Netanyahu



La justice turque a émis vendredi des mandats d'arrêt pour "génocide" contre le dénommé Netanyahu et plusieurs responsables sionistes. Un total de 37 suspects sont visés par des mandats d'arrêt, a précisé le parquet général d'Istanbul dans un communiqué. Le parquet d'Istanbul a dé-

noncé, dans un communiqué, le "génocide et les crimes contre l'humanité perpétrés de manière systématique" par l'occupant sioniste à Gaza. La justice turque a cité également le cas de l'"Hôpital de l'amitié turco-palestinienne" de la bande de Gaza -- construit par la Turquie --, frappé en mars par l'armée

d'occupation sioniste. La Turquie s'était déjà jointe l'an passé à la procédure pour génocide contre l'entité sioniste engagée par l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ). En dépit d'un cessez-le-feu en vigueur depuis le 10 octobre dernier, l'entité sioniste poursuit ses agressions contre

la population à Gaza, faisant des centaines de martyrs et autant de blessés, en majorité des enfants et des femmes. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, le bilan de l'agression sioniste contre Gaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 68.875 martyrs et 170.679 blessés.

NÉPAL

La Première ministre exhorte la jeunesse à voter

La Première ministre népalaise Sushila Karki a appelé les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales en vue des législatives anticipées prévues en mars prochain. L'ancienne présidente de la Cour suprême du Népal, qui a été nommée Première ministre par intérim après les violentes manifestations des 8 et 9 septembre, a appelé les citoyens, notamment les jeunes, à exercer massivement leur droit de vote. "Pour que le rêve de la génération népalaise et de tous

les Népalais devienne une réalité, nous devons en premier lieu, avoir notre carte d'électeur", a déclaré Mme Karki, 73 ans, s'adressant au public dans une vidéo. "Alors, en l'utilisant correctement, nous pouvons choisir le bon représentant. Ou devenir le bon représentant", a ajouté Mme Karki, qui a été chargée de diriger le pays jusqu'aux élections prévues le 5 mars 2026. "Que chaque citoyen éligible fasse un bon usage de son droit de vote pour lutter contre la situation

actuelle et aller de l'avant ensemble dans le développement du pays", a-t-elle dit. Selon la commission électorale, plus de 125.000 nouveaux électeurs se sont inscrits sur les listes électorales depuis le 25 septembre. La date limite pour s'inscrire a été fixée à la mi-novembre. Au moins 125 partis ont été enregistrés par la commission électorale, y compris de nouvelles formations créées par de jeunes militants qui ont pris part aux manifestations.

AFGANISTAN-PAKISTAN

Kaboul annonce l'échec des négociations avec Islamabad

Les deux pays s'étaient retrouvés jeudi en Turquie pour tenter de concrétiser une trêve approuvée le 19 octobre. Mais Kaboul a imputé, samedi matin, à Islamabad l'impasse des discussions. La trêve entre l'Afghanistan et le Pakistan ne tient qu'à un fil. Kaboul a imputé à son voisin, samedi 8 novembre, l'échec du dernier cycle de négociations engagées en Turquie pour arriver à un cessez-le-feu durable, faisant craindre une reprise des hostilités. Les deux pays s'étaient retrouvés jeudi à Istanbul pour tenter de concrétiser une trêve approuvée le 19 octobre au Qatar, au terme d'une semaine d'affrontements meurtriers. Chaque partie observait un mutisme quasi complet sur le contenu des discussions, dont on sait seulement qu'elles abordaient des questions sécuritaires qui enveniment les relations bilatérales depuis des années. « Lors des discussions, la partie pakistanaise a tenté de rejeter toutes les responsabilités concernant sa sécurité au gouvernement afghan, tout en ne mon-

trant aucune volonté d'assumer la moindre responsabilité ni pour la sécurité de l'Afghanistan, ni pour la sienne », a déclaré samedi matin, sur X, Zabihullah Mujahid, porte-parole du gouvernement taliban.

« L'attitude irresponsable et non coopérative de la délégation pakistanaise n'a abouti à aucun résultat, malgré les bonnes intentions de l'Emirat islamique et les efforts des médiateurs », a-t-il poursuivi. De son côté, le Pakistan n'a pas commenté dans l'immédiat. Vendredi soir, son ministre de l'information, Attaullah Tarar, avait suggéré un échec sans en prononcer le mot, remerciant dans un message sur X les médiateurs et affirmant qu'il incombait à l'Afghanistan de respecter ses engagements internationaux, régionaux et bilatéraux de longue date concernant le contrôle du terrorisme.

« Le Pakistan continuera d'exercer toutes les options nécessaires pour préserver la sécurité de son peuple et sa souveraineté », avait-il écrit.

EL FASHER (SOUDAN)

L'ONU tire la sonnette d'alarme sur un risque de crimes de masse

Le conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide, Chaloka Beyani, a mis en garde contre de possibles crimes de masse à El Fasher, ville de l'ouest du Soudan tombée le mois dernier entre les mains des Forces de soutien rapide (FSR).

"Nous constatons de graves violations du droit international des droits humains, des attaques directes contre des civils, un non-respect du droit international humanitaire (...) et ces attaques visent en grande partie des civils", déclare M. Beyani, récemment nommé à ce poste, cité samedi par des médias. Le haut responsable onusien, qui confie avoir échangé à ce sujet avec la coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Denise Brown, prévoit de transmettre prochainement un avis au secrétaire général de l'organisation, au Conseil de sécurité et à l'ensemble du système des Nations Unies. "Lorsque notre bureau tire la sonnette d'alarme, cela dépasse les simples violations ordinaires des droits humains ou du droit humanitaire", a-t-il précisé. Selon cet expert onusien, "cela signifie que le seuil est sur le point d'être franchi, et qu'il faut donc agir de manière préventive". Des images et témoignages diffusés ces derniers jours ont révélé des atrocités commises par les FSR à El Fasher, la capitale du Darfour du Nord prise, fin octobre, par la milice aux troupes gouvernementales, après plus de 500 jours de siège. "Nous n'entendons pas les cris, mais, alors que nous sommes réunis ici, l'horreur continue", avait déclaré le 31 octobre le chef des affaires humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, devant le Conseil de sécurité. Selon le bureau du conseiller spécial pour



la prévention du génocide, plusieurs indicateurs de risque de crimes de masse sont réunis au Soudan, même si seule une juridiction internationale peut statuer sur la qualification de génocide. La Cour pénale internationale (CPI) s'est dite "profondément alarmée" par les informations faisant état de massacres, de viols collectifs et d'exécutions sommaires à El Fasher, où l'ONU a officiellement déclaré

un état de famine. L'enquête du tribunal international sur les crimes commis au Darfour depuis le début du conflit entre les FSR et l'armée soudanaise, en avril 2023, se poursuit : "Le bureau du procureur prend immédiatement des mesures () pour préserver et collecter les preuves pertinentes en vue de poursuites futures", a-t-il indiqué.

R.I

MO'TASIM AHMED SALEH (MINISTRE SOUDANAIS DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE)

"Ce qui se passe à Al-Fachir est une catastrophe humanitaire"

Le ministre soudanais du Travail et de la Protection sociale, Mo'tasim Ahmed Saleh, a déclaré samedi que les « Forces de soutien rapide » infligent des brimades aux personnes assiégées dans la ville d'Al-Fachir, à l'ouest du pays, qualifiant ce qui s'y passe de « catastrophe humanitaire ». Ces propos ont été tenus lors d'une conférence de presse tenue dans la ville de Port-Soudan, à l'est du pays, selon l'agence de presse soudanaise. Le 26 octobre dernier, les « Forces de soutien rapide » ont pris le contrôle d'Al-Fachir, où des massacres contre des civils ont été commis, selon des organisations locales et inter-

nationales. Leur chef, Mohamed Hamdan Dagalo (« Hemedti »), a reconnu l'existence de « dépassements » dans la ville, affirmant la mise en place de comités d'enquête. Saleh a indiqué qu'Al-Fachir « compte encore des citoyens assiégés que la milice (les Forces de soutien rapide) empêche de partir, et elle leur inflige toutes sortes de brimades ». Il a ajouté que « le nombre des victimes dans le Nord du Darfour après l'invasion de la milice s'élève à des dizaines de milliers (sans chiffre précis) », qualifiant « ce qui s'est passé à Al-Fachir de catastrophe humanitaire qui ébranle la conscience, et les épisodes de cette

catastrophe sont toujours en cours ». Le ministre du Travail et de la Protection sociale a insisté sur le fait que « le Soudan exigera justice pour le sang versé à Al-Fachir et partout dans le pays », soulignant « la capacité de l'État à obtenir réparation ». Il a ajouté que « la milice rebelle, après les crimes et violations qu'elle a commis contre les Soudanais, n'est pas qualifiée pour avoir le moindre rôle dans l'avenir du pays », réitérant « la détermination à poursuivre la voie de la résistance, à repousser les rebelles et à libérer chaque parcelle de la terre nationale ».

R.I

LE GÉNOCIDE DE GAZA

Un crime collectif et une complicité mondiale

Le 20 octobre 2025, la commissaire onusienne Francesca Albanese a publié un rapport important intitulé : « Le génocide de Gaza : un crime collectif », qui aborde le rôle des différents États impliqués dans ce crime, ou comme le rapporte le document, les « États tiers ». Ce rapport constitue un acte d'accusation documenté contre des parties internationales, arabes et islamiques, qui

doivent être tenues responsables et jugées, afin qu'Israël, ses soutiens et ceux qui gardent le silence face à ses crimes soient dissuadés — car le silence est un crime ; que dire alors de la participation ou de la complaisance ? Le génocide à Gaza est un crime international, et fait partie d'un système de complicité mondiale. Des puissances tierces ont permis aux pratiques coloniales et racistes d'Israël de devenir

une réalité quotidienne. Même face à la montée de la violence génocidaire, plusieurs États — pour la plupart occidentaux — continuent de lui apporter un soutien militaire, diplomatique, économique et idéologique, et ont légitimé sa guerre d'extermination en présentant les civils palestiniens comme des « boucliers humains » du Hamas. Les initiatives diplomatiques ont conduit à la normalisa-

tion de l'occupation et ont échoué à instaurer un cessez-le-feu permanent. Leur coopération militaire avec Israël, ainsi que le transfert d'armes, ont contribué à renforcer la domination israélienne sur le peuple palestinien. Les mesures imposées par Israël ont facilité l'instauration de conditions de vie conçues pour détruire le peuple palestinien en tant que groupe.

R.I

CISJORDANIE

Hamas appelle la communauté internationale à stopper le terrorisme des colons

Hier, samedi, le Hamas a estimé que l'agression de colons israéliens extrémistes contre des journalistes et des militants étrangers dans la ville de Naplouse, au nord de la Cisjordanie occupée, révèle "le véritable visage du fascisme de l'occupation". Cette déclaration a été faite par Abdel Rahman Shadid, un dirigeant du mouvement, en réaction aux blessures subies par des agriculteurs, des journalistes et des militants étrangers plus tôt dans la journée, à la suite d'une attaque de colons armés dans la localité de Beita, au sud de Naplouse. Shadid a déclaré : « L'agression criminelle menée par les milices de colons contre les agriculteurs palestiniens, qui a causé de nombreuses blessures parmi les citoyens, les secouristes et les journalistes — dont une équipe d'Al Jazeera et des bénévoles étrangers solidaires de notre peuple — dévoile le vrai visage du fascisme sioniste, qui vise à la fois la terre et l'être humain. » Plus tôt, l'agence de presse officielle palestinienne Wafa avait rapporté que des colons avaient attaqué des participants à une activité de récolte d'olives sur les terres de Jabal Qamas dans la même localité.

Le Croissant-Rouge palestinien a indiqué dans un communiqué que ses équipes avaient « pris en charge plusieurs blessés, parmi lesquels des militants étrangers, des secouristes et des journalistes palestiniens », sans préciser leur nombre. Selon des sources locales, les blessés comprennent la journaliste Raneen Sawafteh, correspondante de Reuters, deux journalistes d'Al Jazeera, ainsi que deux militants étrangers, tous victimes de fractures et de contusions.

Shadid a qualifié la politique israélienne d'attaques systématiques contre les zones agricoles de Cisjordanie, notamment pendant la saison de récolte des olives, de "tentative désespérée d'arracher les agriculteurs à leurs terres et de détruire leur source de subsistance". Il a ajouté que ces agressions s'inscrivent dans "le grand plan d'occupation visant à l'annexion, au déplacement forcé et au contrôle total de la Cisjordanie". Le responsable du Hamas a affirmé que ces attaques n'empêcheront pas les Palestiniens de s'attacher à leur terre, soulignant que la saison des olives est "un symbole d'enracinement, de résistance et de survie face à l'occupation et à la colonisation".

Il a enfin appelé à une mobilisation internationale pour « freiner le mouvement sanguinaire de l'occupation, qui accorde une couverture totale aux bandes de colons pratiquant le terrorisme contre les Palestiniens et violent toutes les lois et conventions internationales ». D'après les données de la Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation, l'armée israélienne et les colons ont commis 766 agressions contre des civils palestiniens, leurs biens et leurs moyens de subsistance en Cisjordanie au cours du mois d'octobre 2025.

Ces agressions ont pris la forme de violences physiques, d'arrestations massives, de restrictions de mouvement, d'intimidations, d'incendies de maisons et de véhicules, ainsi que de tirs à balles réelles. Elles s'inscrivent dans une vaste vague d'escalade israélienne en Cisjordanie, menée par l'armée et les colons, parallèlement à la guerre génocidaire déclenchée par Israël dans la bande de Gaza le 8 octobre 2023.

Cette vague d'agressions en Cisjordanie a fait 1 068 morts palestiniens et environ 10 000 blessés, ainsi que plus de 20 000 arrestations, dont 1 600 enfants.

R.I

LE 28^E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Une conférence met en lumière la profondeur historique de l'Algérie



Des académiciens et chercheurs en préhistoire et en anthropologie historique ont animé, vendredi à Alger, une conférence sur le thème de "L'Algérie, terre d'histoire et berceau des civilisations, sculptures sur pierres en Algérie : Musée à ciel ouvert", établissant un état des lieux qui a confirmé que l'Algérie était "une terre des commencements de l'histoire de l'humanité". Cette rencontre, organisée à la grande salle des conférences "Assia-Djebar", au Palais des expositions des Pins maritimes, a été animée par le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi et des inspecteurs du patrimoine culturel, aux parcs culturels du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar, MM. Mohamed Boudiaf et Mohamed Belghoul respectivement. Qualifiant cette rencontre de "Conférence des haltes", en référence à l'ouvrage de l'Emir Abdelkader intitulé, "Livres des haltes", M. Hachi est remonté jusqu'aux découvertes de Ain Lahnèche (ou Ain Bouchrit), vieilles de 2.4 millions d'années, pour rappeler que l'Algérie était "une terre des commencements de l'histoire de l'humanité" et qu'elle n'a jamais été une terre de passage, appuyant son propos avec les anciennes "traces de pensée humaine comme les sites majeurs du Tassili n'Ajjer et de Tighennif, témoins d'une présence humaine ininterrompue vieille de plus de 12.000 ans". Parmi les plus anciennes du monde, ajoute M. Hachi, les "gravures et peintures rupestres du Tassili", qui traduisent "la nais-

sance du regard symbolique et de l'expression artistique de l'homme". Aux côtés de nombreux éléments du patrimoine immatériel inscrits sur la liste de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), tels que le chant Ahellil du Gourara et la fête du S'biba de Djanet, le directeur du CNRPAH a rappelé que "plusieurs sites algériens tels que l'Imghad, la vallée du M'Zab, Tipasa, la Casbah d'Alger, figurent sur la liste du patrimoine universel de l'humanité". A la fois "mémoire et matrice de l'humanité", l'Algérie devrait bénéficier d'une "dynamique de recherche scientifique continue", car sa profondeur historique doit être révélée, "non comme un passé figé, mais comme un levier d'identité et de rayonnement culturel", a conclu M. Hachi. Appuyant le propos du directeur du CNRPAH avec différentes projections sur grand écran qui ont fait état de comptes rendus, statistiques, illustrations d'espèces animales vivant depuis des millénaires dans des écosystèmes naturels dans les régions du Sud algérien, MM. Boudiaf et Belghoul ont réaffirmé que l'Algérie, possédait, entre autres, un "patrimoine exceptionnel de sculpture sur pierre", mis en valeur à la fois dans des musées traditionnels et, de "manière spectaculaire, dans de vastes musées ouverts". Les conférenciers sont revenus sur le site du "Sefar au Tassili n'Ajjer", et ses "15.000 peintures et gravures rupestres préhistoriques", vieilles de 6000 ans ou plus, qui

documentent l'évolution du climat, de la faune (girafes, buffles, rhinocéros) et des sociétés humaines (chasseurs, pasteurs, guerriers), témoignant ainsi, de l'évolution du climat et de la vie humaine dans le Sahara, du temps de la savane à la désertification. Les falaises et grottes de cette région mystique du Sahara abritent des "dizaines de milliers de peintures et gravures, vieilles de plusieurs millénaires, décrivant la faune, la vie humaine et les changements climatiques de l'époque néolithique, lorsque le Sahara était une savane verdoyante", ont expliqué les orateurs, avant d'ajouter que le Sefar était une véritable "ville de pierre" troglodyte, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Autre exemple de site préhistorique majeur, la station de gravures rupestres d'"El Hadjra" à Béchar, récemment classé au patrimoine national, témoignant de la richesse de l'art rupestre dans le sud-ouest du pays. Les sites romains (Djemila, Timgad, Tipasa, Cherrhell) : Ces anciennes cités, également classées par l'UNESCO, agissent comme des musées ouverts d'architecture et de sculpture sur pierre de l'époque romaine. On y trouve des vestiges monumentaux tels que des chapiteaux, des frises, des statues et des stèles, ainsi que l'ingénierie et l'urbanisme antiques, à l'instar du Musée public national de Cherrhell, qui expose des éléments architectoniques en marbre.

R.C

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria : Hommage à cheikh Abdelwahab Nefil

L'association "El Fakhardjia" de musique andalouse a animé, jeudi soir à Alger, un récital musical en hommage à cheikh Abdelwahab Nefil, son ancien président et grande figure vivante de la musique andalouse.

Devant le nombreux public de l'auditorium du Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, la trentaine de musiciens de l'orchestre "El Fakhardjia", a déroulé, deux heures durant, un programme en trois parties, animé par les classes d'initiation (enfants-adultes) et supérieure avec la participation exceptionnelle de Nawel Mebarek, en plus du récital de Zerrouk Mokdad.

Sous la direction du maestro, Yacine Ferhaoui, président de l'association et élève de grands maîtres du genre dont Abdelkrim Dali et Sid-Ahmed Serri, les instrumentistes ont interprété plusieurs pièces du genre dans différentes déclinaisons mélodiques et rythmiques, notamment "Selli houmoumek", "Ya qalbi kheli l'hal" ou encore "Chems el aachiya".

Dans la deuxième partie, la classe supérieure, mettant en vedette la chanteuse Nawel Mebarek, a interprété notamment "Afik min nouassi", pour céder ensuite la scène à l'orchestre de Zerrouk Mokdad, un des maîtres de la musique andalouse et ami d'Abdelwahab Nefil.

En présence des membres de la famille d'Abdelwahab Nefil, le président de l'association a honoré l'artiste, 84 ans, qui, a-t-il regretté, ne pouvait être présent en raison de son état de santé.

Abdelwahab Nefil, qui a dirigé l'association durant 32 ans (1992-2024), a marqué son parcours au sein de cette école musicale en accordant une grande importance à la formation de jeunes musiciens.

Fondée en 1981, l'association "El Fakhardjia" de musique andalouse, incubateur de chanteurs et instrumentistes devenus aujourd'hui célèbres, œuvre pour la sauvegarde et la promotion de ce genre de musique classique et savante.

R.C

L'Opéra d'Alger : Chants et poésies en célébration de la guerre de libération nationale

"L'Algérie des gloires", un spectacle alliant, poésie engagée, chants patriotique a été animé, jeudi soir à Alger, par une constellation d'interprètes soutenus par l'Orchestre symphonique et le Chœur de l'Opéra d'Alger, en célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih et un public relativement nombreux, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Lotfi Saïdi a été soutenu par le Chœur de cette même institution, conduit par Zohir Mazari, pour exécuter un répertoire de circonstance, évoquant la Patrie, le combat libérateur, les martyrs et la célébration de l'indépendance.

Durant près de deux heures de temps, plusieurs interprètes de l'ancienne et la nouvelle scène se sont succédés, interprétant une vingtaine de pièces patriotique et d'autres de la variété algérienne, au plaisir d'un public conquis, qui a savouré tous les moments de cette randonnée onirique dans la délectation.

A des moments alternés soit par des extraits de poésie de Moufdi Zakaria (1908-1977) et Mahmoud Darwich (1941-2008), brillamment déclamés dans un ton de haute théâtralité, par Hassan Khechache ou par des anachid interprétés par la trentaine de voix du Chœur de l'Opéra d'Alger, ou encore par la très jeune Maria Saïdi (fille du maestro Lotfi Saïdi) qui a interprété "Bladi Amana", Nada Rayhane, Houria Hadjadj, Mohamed Raoui, Nadia Guerfi, et Yacine Ourabah, ont rendu une quinzaine de pièces au verbe ciselé et aux consonances patriotiques dédiées à la résilience des peuples en quête d'indépendance et de liberté.

Le Chœur de l'Opéra d'Alger, qui a ouvert la soirée dans la solennité avec les cinq couplets de l'Hymne national "Qas-saman" a également rendu entre autre pièces, "Ya चाहيد El watan", "Ikhwani la tensaw chouhada", "Alayki minni salem", "Min Djibalina", "Qalbi ya bladi", "Hamat el majid", "Carmina Burana" de Carl Orff (1895-1982), une œuvre classique poignante, sur laquelle le regretté professeur et Chef de chœurs Rabeh Kadem (1948-2021) a monté un texte de sa plume qui évoque la détermination du peuple algérien à en découdre avec l'abjection et la barbarie de la France coloniale.

La soirée a pris fin en chœurs avec le public, hissant l'emblème national très haut et poussant des youyoux répétés, qui a interprété avec la quarantaine de musiciens et la trentaine de choristes la chanson d'anthologie du Maître de la chanson chaâbia, El Hadj M'Hamed El Anka (1907-1978), "El Hamdou li Allah ma b'kach istiâmar fi bladna".

R.C

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE

Le film irakien "Anachid Adam" remporte le "Wihr d'or"

Le film de fiction irakien "Anachid Adam" (Hymnes d'Adam), réalisé par Oday Rashid, a remporté le "Wihr d'or" du long métrage lors de la 13^e édition du Festival international du film arabe d'Oran. Le "Wihr d'argent" a été décerné au film égyptien "La Colonie" du réalisateur Mohamed Rashad, tandis que le "Wihr de bronze" est revenu au film somalien "Samia" de la réalisatrice Yasmin Shama Dirie. Dans la catégorie documentaire long métrage, le film égyptien "Abou Zaa-bal 89" du réalisateur Bassem Mortada a remporté le "Wihr d'or", alors

que le Prix du jury est revenu au film palestinien "Clown de Gaza" (Pliatcho Ghaza) réalisé par Abderrahmane Al Sabbagh.

Pour la catégorie court métrage, le "Wihr d'or" a été attribué au film syrien "Mon nom est Amal" du réalisateur Sanouane Haji, tandis que le Prix du jury a récompensé le film libanais "Le dernier" (Akhir Wahid) de Karim Rahbani. Le Prix de la meilleure interprétation féminine a été remis à Clara Khoury, actrice palestinienne, pour son rôle dans "Merci de m'avoir appris", alors que le Prix du meilleur acteur est allé au Tunisien

Mohamed Amine Hamzaoui pour sa performance dans le film "La passerelle" (El Qantara). Pour rappel, la 13^e édition du Festival international du film arabe d'Oran a réuni 63 œuvres cinématographiques, dont 34 en compétition dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire. Les autres films ont été projetés hors compétition dans plusieurs sections thématiques : "Cinéma de Novembre", "La Palestine pour toujours", "L'Environnement", "Le Tapis rouge", "Oran au cœur de l'Afrique" et "Temps de la famille".

R.C

TÉLÉ

TF1 Section de recherches

21h10



Le capitaine Martin Bernier est à la tête du groupe Homicides, une unité d'élite de la police française dédiée à résoudre les affaires criminelles les plus complexes.

france 3 Meurtres à Marie-Galante

21h10



Chaque meurtre s'ancre dans une légende ou une bâtisse chargée d'histoire, dévoilant ainsi les facettes sombres du patrimoine français.

arte Meurtre au pied du volcan

20h55



Manoa Willem, bien connu de la gendarmerie de Montfaucon pour avoir vécu dans la forêt, est suspecté du meurtre de Jennifer.



Le seigneur des anneaux : le retour du roi

21h07



Alors que les ombres de Mordor s'étendent inexorablement sur la Terre du Milieu, le destin de tous les peuples libres se joue dans une ultime confrontation contre les forces de Sauron.

VISION



CANAL+

20h45

Betis Séville / Lyon

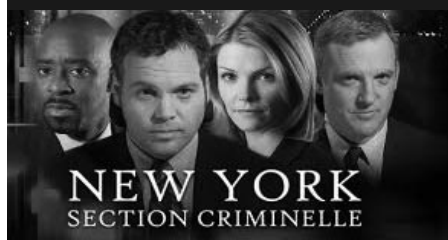


Football. Ligue Europa. 4e journée.

TF1 SERIES FILMS

21h10

New York, section criminelle



À New York, la section criminelle est en première ligne dans la lutte contre le crime, s'attaquant aux affaires les plus sombres et complexes de la ville. *

6ter

Papa ou maman 2

20h50



Dans l'univers déjanté des familles recomposées où l'amour et la jalousie se disputent la première place, Vincent et Florence ont trouvé un équilibre aussi original que fragile.

Lors du tournage : Hopkins et Foster révèlent que "Le Silence des Agneaux" a semé la peur



Anthony Hopkins et Jodie Foster se sont tenus à distance l'un de l'autre sur le tournage du "Silence des agneaux", l'acteur de 87 ans, qui a remporté l'Oscar du meilleur acteur pour son interprétation du tueur en série cannibale "Hannibal Lecter" dans ce classique sorti en 1991, a révélé que Jodie avait peur de lui.

Ce thriller, adapté du best-seller de Thomas Harris paru en 1988, met en scène Hopkins dans le rôle d'Hannibal Lecter, brillant psychiatre et cannibale psychotique interné dans un hôpital psychiatrique. C'est là qu'intervient Clarice, une recrue du FBI, venue interroger Lecter dans l'espoir d'en apprendre davantage sur un autre tueur en série connu sous le nom de Buffalo Bill.

Anthony écrit dans ses nouveaux mémoires "We Did OK, Kid" : "Jodie et moi nous sommes surtout tenus à l'écart l'un de l'autre. Puis, le dernier jour du tournage, nous avons déjeuné ensemble. Il faisait un froid glacial à Pittsburgh. Jodie a posé son sandwich et m'a dit qu'elle devait m'avouer quelque chose : elle avait peur de moi".

"Nous nous sommes enlacés chaleureusement et avons tous deux admis avoir ressenti une étrange distance pendant le tournage, sans doute due à la force du scénario qui nous faisait jouer au chat et à la souris", se souvient-il. « Depuis, nous nous saluons toujours avec beaucoup de chaleur ».

Toute cette énergie terrifiante a fini par porter ses fruits. Le Silence des Agneaux a été un succès surprise, rapportant plus de 270 millions de dollars dans le monde et raflant de nombreux prix aux Oscars. Il reste à ce jour le seul film d'horreur à avoir remporté l'Oscar du meilleur film, ainsi que ceux du meilleur réalisateur, du meilleur scénario adapté, du meilleur acteur pour Hopkins et de la meilleure actrice pour Foster.

"Le film ne m'a pas fait peur, mais Anthony Hopkins, si", a confié Foster. "Vous remarquerez, si vous regardez le film à nouveau... qu'au lieu d'être filmés en train de regarder quelque chose hors champ, les acteurs regardent directement l'objectif. Cela signifie que je suis là, mais loin derrière la caméra, et que je ne suis qu'une voix ; il ne peut pas me voir. Et c'est la même chose de mon côté".

Foster a également souligné que le décor les maintenait physiquement à distance, expliquant qu'il fallait 20 minutes pour faire entrer et sortir Hopkins du dispositif complexe de barreaux et de vitres protégeant Clarice d'Hannibal.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds. 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus. 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

21 morts et 426 blessés en 48 heures

Vingt-et-une personnes sont décédées et 426 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernière 72 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec 4 décès et 7 blessés, suite à 2 accidents survenus dans la commune d'El-Haouamed et dans la commune d'El Maadid, a précisé la même source.

LA NATION

Dimanche 09 Novembre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:34	15:47	17:51	19:13

Météo

Alger	27	Tizi Ouzou	29
Tiaret	29	Béjaïa	29
Constantine	26	Oran	26

SÉCHERESSE

Téhéran pourrait devoir rationner l'eau

La capitale iranienne Téhéran pourrait devoir rationner l'eau en raison des pénuries d'eau s'il ne pleut pas d'ici la fin de l'année, a affirmé le président iranien, Massoud Pezeshkian, dans un discours télévisé. L'Iran est confronté cette année à sa pire sécheresse depuis des décennies. A Téhéran, le faible niveau des précipitations est "quasiment sans précédent depuis un siècle", avait affirmé en octobre un responsable local. "S'il ne pleut pas, nous allons

devoir commencer à rationner l'eau à Téhéran entre fin novembre et début décembre", a déclaré le président dans son discours diffusé vendredi. Et "même si nous rationnons, s'il ne pleut pas d'ici là, nous allons manquer d'eau et devrons évacuer Téhéran", a-t-il averti. La capitale iranienne, au climat sec et chaud en été, connaît des automnes parfois pluvieux et des hivers qui peuvent être rigoureux et enneigés. Selon l'agence de presse Tasnim, le taux de précipitation en Iran est descendu cette année à 152 millimètres, soit 40 % de moins que la moyenne de ces 57 dernières années. Dans certaines provinces, le taux de précipitation a chuté de 50 à 80 %, a noté auprès de l'agence Mohammad Reza Kavianpour, chef de l'Institut de recherche sur l'eau basé à

Téhéran, pour qui le pays doit se "préparer à une situation critique".

SÛRETÉ NATIONALE

Saisie de 176.000 comprimés psychotropes

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel organisé, et procédé à la saisie de 176.000 comprimés psychotropes de type "Prégabaline" de fabrication étrangère, et à l'arrestation de six individus, dont une femme, activant au sein de ce réseau, a indiqué, hier,

un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opération a été menée à la suite d'investigations intensives "ayant permis aux enquêteurs du SCLTIS d'identifier et d'arrêter, dans un premier temps, quatre (4) individus membres de ce réseau criminel organisé, dans des quartiers de la capitale, avant de procéder à l'arrestation du principal suspect en compagnie d'une femme", selon le communiqué.

Cette opération s'est soldée par "la saisie de la quantité de psychotropes mentionnée et la récupération du camion utilisé dans son transport, de 3 véhicules et de deux 2 motos-cycles", a ajouté la même source, précisant que "les mis en cause ont été déferés devant le procureur de la République près la tribunal de Koléa".

OULED DJELLAL

Le 69e anniversaire de la mort du héros Achour Ziane célébré

La wilaya d'Ouled Djellal a commémoré, vendredi, le 69e anniversaire de la mort du héros de la Révolution, chahid Achour Ziane (1919-1956). La cérémonie de commémoration, supervisée par le wali, Abderrahmane Dehimi, en présence des autorités locales civiles et militaires, de la famille révolutionnaire et d'un grand nombre de citoyens, a été marquée par la levée de l'emblème national, le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument commémoratif de la bataille de Oued Khel-foune, au cimetière des Kouhadia du village El-Beïdh, dans la commune d'El Besbas (extrême ouest de la wilaya d'Ouled Djellal), ainsi que par la lecture de la Fatihah à la mémoire des Chou-

hada. A cette occasion, le directeur local des Moudjahidine et des Ayants-droit, Mohamed Sebaa, a évoqué le parcours militant du héros martyr, son rôle dans la mobilisation des citoyens pour rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), et les principales batailles qu'il avait dirigé ou auxquelles il a pris part jusqu'au jour où il est tombé au champ d'honneur, le 7 novembre 1956. Le Chahid Ziane Achour est né en 1919 dans le village El Beïdh, commune de Besbas, au sein d'une famille modeste et conservatrice. Il fit ses études primaires à la zaouïa d'Ouled Remila, où il apprit le Coran auprès du cheikh El Aid Ben El Bahri.

TIPASA

Lancement d'une vaste campagne de nettoyage

Une vaste campagne de nettoyage a été lancée, hier à Tipasa, ciblant les communes de la partie Est de la wilaya, avec la participation de volontaires issus d'associations de la société civile, ont indiqué les services de la wilaya. Ces derniers ont mobilisé l'ensemble des moyens matériels et humains des communes, en plus de ceux de plusieurs directions, établissements et organismes, dont l'urbanisme, les travaux publics, l'hydraulique, l'administration locale, et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), entre autres, pour assurer le succès de cette opération. Cette mobilisation a permis la mise à disposition de 55 camions et 28 engins de levage et de chargement, selon la même source. La campagne a enregistré une forte

participation de bénévoles issus d'associations locales et des Scouts musulmans algériens (SMA). Les opérations ont ciblé les "points noirs" situés tout au long de la Route nationale du littoral N11, en partant de la commune de Douaouda jusqu'aux limites de celle de Cherchell, en passant par Fouka, Bou Ismail, Khemisti, Bouharoun, Ain Tagourait, Tipasa, Nador et Sidi Amar. Outre l'enlèvement des déchets, la campagne comprend l'aménagement des trottoirs, la plantation d'arbres, le désherbage, la coupe des roseaux, l'amélioration de l'éclairage public, ainsi que des travaux de curage des oueds, des cours d'eau et des avaloirs. La seconde phase de cette opération concernera les communes de la partie Ouest, selon les services de la wilaya.

MÉDÉA

Haouch El Bey bientôt aménagé en musée

L'étude d'aménagement du site historique "Haouch El-Bey", situé au centre-ville de Médéa, en musée d'archéologie, a été finalisée et le dossier d'exécution du projet a été transmis à la tutelle pour inscription, a indiqué, samedi, la direction locale de la Culture et des Arts. La phase d'étude d'aménagement de "Haouch El-Bey", (la résidence du Bey du Titteri, Mustapha Boumezzrag au début du 19e siècle), dans la perspective de sa transformation en musée d'archéologie, "a été achevée et une demande d'inscription d'un projet de réalisation de cette structure a été déposée au niveau du ministère de la Culture et des Arts pour son inscription", a fait savoir la directrice locale de la Culture et des Arts, Salima Gaoua. "L'inscription de ce projet permettra de protéger ce site classé dans l'inventaire des biens culturels de la wilaya, de mieux valoriser ce monu-

ment qui témoigne d'une période importante de l'histoire du Titteri, mais aussi de créer un espace dédié au patrimoine archéologique", a-t-elle noté. Haouch El-Bey était à l'origine un caravansérail qui servait, entre le 17 et 18 siècle, de lieu de transit pour les commerçants et les voyageurs se rendant dans les différentes régions du Titteri, avant d'être transformé en résidence pour les beys à partir de la fin du 18e siècle, a expliqué le chef du service du patrimoine à la direction de la Culture et des Arts, Ahmed Merbouche. L'Emir Abdelkader y séjourna lorsqu'il conduisit la résistance populaire à la colonisation française depuis l'ancienne capitale du Titteri, Médéa, et le site fut occupé par l'armée coloniale après le retrait des troupes de l'Emir, en 1836, qui le transforma en siège d'un régiment de cavaliers, ajoute ce responsable.

68ÈME ANNIVERSAIRE DE SA DESTRUCTION

Iwaquren se remémore l'horreur coloniale



Les habitants du village Rafour (Iwaquren) relevant de la commune de M'Cheddallah (Est de Bouira), ont commémoré vendredi le 68e anniversaire de la destruction, le 4 novembre 1957, de leur ancien village Lejdid et l'expulsion de sa population par l'armée coloniale française. La cérémonie et les festivités de commémoration ont été présidées par le wali de Bouira, Houria Agoune, qui s'est rendue dans cette localité montagnaise connue pour son combat durant la Guerre de libération nationale. Des dizaines de citoyens, hommes et femmes, issus de Rafour se sont rendus dans leur ancien village Lejdid, situé sur les hauteurs de M'Cheddallah et dans le versant sud du Djurdjura, pour commémorer l'incendie de cette bourgade et la déportation de ses habitants par l'armée coloniale le 4 novembre 1957. "Cette date est ancrée dans nos mémoires, car il s'agit d'un évènement tragique lorsque les forces coloniales françaises ont incendié Lejdid et délogé ses habitants après avoir soupçonné la présence d'un grand nombre de combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) dans cette région d'accès difficile", avait expliqué le moudjahid Hocine Idris dans une précédente déclaration à l'APS. "L'opération visait à isoler les moudjahidine de l'ALN et à les priver de tout contact avec les populations. Les habitants de Lejdid ont été chassés des lieux, certains ont rejoint M'Cheddallah ou Ah-nif alors que d'autres ont pris le chemin vers Selloum", avait-il témoigné. De vieilles femmes du village ayant vécu cet évènement ont évoqué avec émotion le jour de la destruction par incendie de leur village Lejdid. "L'armée coloniale qui a encerclé toute cette région, nous a sommés, deux jours avant, de quitter notre village", a ra-

conté Fatima, une octogénaire et originaire de Lejdid. La commémoration de cet évènement a été marquée par un riche programme concocté par un comité d'organisation formé par l'association Thadukli et le comité des sages du village de Rafour. Le programme a été entamé le 31 octobre dernier par une marche vers l'ancien village Lejdid qui a vu la participation de plusieurs dizaines de citoyens. Une exposition de photographies et de portraits des martyrs tombés au champ d'honneur dans cette région, considérée comme un berceau de la révolution du 1er novembre 1954, a été organisée à cette occasion. A rappeler qu'une plaque commémorative portant les noms des 41 martyrs tombés au champ d'honneur sur la route menant de Rafour jusqu'à Thad-darth Lejdid, a été inaugurée en novembre 2023 par les autorités locales de la wilaya.